



## Victimes de Patrick Bruel : on vous croit !

Le célèbre chanteur et acteur est accusé de violences sexuelles par 8 femmes dont une mineure au moment des faits. En 2019, l'artiste avait déjà été mis en cause par 5 femmes travaillant comme masseuses dans des spas de luxe. L'affaire a été classée sans suite.

Nous savons à quel point il est difficile pour les femmes victimes de parler, de s'exposer et de porter plainte (une de ces femmes aura mis 30 ans avant d'oser parler publiquement !).

**Le SFA adresse son total soutien à ces femmes en affirmant : nous vous croyons !**

Non, la réputation de cet homme n'est pas plus importante que la parole de ces femmes.

Nous dénonçons un système défaillant et mortifère qui ne protège toujours pas les femmes des agresseurs, qui permet que les plaintes n'aboutissent que trop rarement (73% des plaintes sont classées sans suite), qui donne aux artistes célèbres une forme d'impunité insupportable.

La culture patriarcale qui se traduit par la culture du viol, nous a habitué·es à considérer que la parole des femmes valait moins que la réputation d'un artiste célèbre.

**Il faut en finir avec l'impunité et la culture du viol dans nos milieux !**

Une fois de plus un artiste célèbre est accusé de violences sexuelles ; une fois de plus il a bénéficié dans une première mise en cause d'un classement sans suite et les victimes doivent faire avec ; une fois de plus on lui trouve des excuses et les victimes sont malmenées ; une fois de trop tout le monde dit « on le savait ».

**Le mouvement #MeToo a permis une libération de la parole** en révélant l'ampleur des violences sexuelles dans le milieu du spectacle, **mais il faut passer à la phase suivante**, ne plus permettre ces agressions !

**Le Gouvernement et le ministère de la Culture doivent renforcer les mesures de lutte contre les violences faites aux femmes dans nos secteurs**, mesures fragilisées par les restrictions budgétaires : formation systématique, mise en place des protocoles partout, conditionnalité des aides publiques, prise en charge des victimes...

**Le SFA-CGT se tient aux côtés de toutes les victimes de violences et harcèlement moral sexiste et sexuel** pour que le milieu de la culture devienne enfin un espace de travail sûr et respectueux pour toutes et tous.

Celles et ceux qui veulent combattre l'impunité dans nos secteurs sont les bienvenu·es dans notre syndicat. **Contactez-nous, rejoignez-nous ! Notre force naît du collectif.**

Paris, le 18 avril 2026.